



Augmentez vos chances de succès dans les appels d'offres avec notre formation sur la réponse à un appel d'offre dématérialisé. Découvrez comment préparer une proposition convaincante, naviguer dans les procédures en ligne et vous démarquer auprès des donneurs d'ordre pour gagner plus de contrats.

Objectifs de la formation

Comprendre l'intérêt stratégique de se positionner sur un appel d'offres

Appréhender les éléments constitutifs d'un dossier d'appel d'offres

Maîtriser les bonnes pratiques d'élaboration du dossier de réponse

Comprendre la dématérialisation (signature électronique, DUME...)

Au programme

Dématérialisation d'un marché public, les points importants

- Comprendre la réglementation des marchés publics
- Mettre en place une veille économique efficace avec des alertes
- Identifier les acteurs et leurs rôles
- Connaître les différentes phases de la consultation
- Comprendre la dématérialisation des pièces

Comprendre le principe et le fonctionnement de la signature électronique

- Se familiariser avec les plateformes et leur fonctionnement
- Le contenu, le niveau de certificat
- Les concepts et principes de la signature électronique
- Présenter une offre sous forme dématérialisée

Préparer sa réponse électronique au marché

- Découvrir les plateformes nationales, régionales, privées
- Créer son compte et s'identifier
- Se préparer : les pré-requis techniques – la base documentaire
- Créer un espace commun de travail

Organiser sa réponse et identifier les points-clés du cahier des charges

- Lire un Règlement de Consultation (RC)
- Remplir et signer les documents, rédiger un mémoire technique et mettre en valeur son savoir-faire
- Répondre en sous-traitant et/ou en groupement

Établir une méthode de travail pour une réponse électronique efficace

- Analyser les conséquences sur l'organisation
- Réaliser une réponse électronique
- Appliquer des conseils pratiques : optimisation du temps, structuration des dossiers, suivi et reporting des documents et des marchés

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés de cas pratiques.

Modalités d'évaluations

Évaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

Tarifs

420 € TTC

Financer ma formation

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoint collaborateurs ; Conjoint associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

2 jours - 14 heures

Public concerné

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants TPE-PME.

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Candidature formation jusqu'à 24h avant le 1er jour de formation sous réserve :

- De la **validation des pré requis**
- Des **effectifs minimum et maximum** pouvant être accueillis

Délai de réponse : pouvant aller **jusqu'à 48 h**

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.